

# L'école d'avant



Jean-Louis GUIDEZ



Jean-Louis GUIDEZ retrempe ici sa plume Sergent-Major dans l'encrier de porcelaine blanche des souvenirs vécus. Il nous propose une monographie de la communale des années 50 et des écoliers du baby-boum d'après-guerre. C'est l'école d'avant, laïcisée par Jules Ferry et, dit-on, inventée par Charlemagne, avec ses premières réformes qu'apporteront les lois Falloux ou Guizot consentant encore à la Religion une place prépondérante dans l'enseignement que balayeront les « Hussards noirs de la République » de Péguy.

Le fait que l'auteur ait débuté le primaire dans le Pas-de-Calais, le pays des mineurs de fond dont il est issu, pour le poursuivre ensuite dans le Midi, nourri de deux cultures régionales, lui permet d'illustrer son évocation de particularités vernaculaires des écoles d'horizons différents, avec leurs parlers ou leurs intonations spécifiques et leurs singularités linguistiques. Ce qui participe avant l'heure aux identités régionales et patrimoniales avant que la loi Deixonne ne les reconnaisse, balayant enfin la glottophonie punissante d'un enseignement resté profondément jacobin, ethnocentriste et parisianiste, à la prononciation germanopratine.

L'auteur nous plonge dans l'univers de l'instruction publique que les moins de 60 ans ne peuvent pas connaître. Celle des futurs soixante-huitards. L'époque de la non-mixité, de l'encre violette, des gauchers contrariés, du lait de Mendès-France, du certificat d'études et des colonies de vacances, de l'apparition du Bic, des bonbecs fabuleux de Renaud, les Mistral Gagnant et les Carambar bien avant les Malabar et les Pez. Des jouets bricolés, les caisses à savon, les pistolets à élastiques, les frondes, les cerfs-volants de papier journal des jours de vent et les moulins à eau des jours de pluie. Bien avant la mode des scoubidou, des Tac-Tac ces deux boules à cordon musicales. Le temps des billes de terre ou des yoyos des récréations, de l'abécédaire, du par cœur, du Bled avant le Bescherelle et des jeudis d'école buissonnière.

Bien avant la méthode globale de lecture ou la semaine des quatre jours et ce mercato des ministres de l'Éducation nationale et leurs réformes technocratiques appelées à ne signer que leur passager maroquin régalien et palinodique.

Un récit empli d'humour un peu façon « La guerre des boutons ».

Un livre attachant abondamment illustré de photos d'époque qui sont, en quelque sorte, celles des copains d'avant !



*Journaliste honoraire, Jean-Louis GUIDEZ consacre sa retraite à l'écriture de romans et livres divers. Après avoir publié par le passé, « La Laïque », « L'école publique de A à Z » et, chez le même éditeur, « La cour aux marronniers », il propose cette fois, avec « L'école d'avant », une histoire de la communale, de l'après-guerre des années cinquante, vécue à la fois dans le Nord de la France et dans le Midi.*



9 782352 085447

18 €

[www.bordulot.fr](http://www.bordulot.fr)



# *L'ÉCOLE D'AVANT*

*Jean-Louis GUIDEZ*



## PRÉFACE

### Les copains d'avant

Jean-Louis GUIDEZ retrempe ici sa plume Sergent-Major dans l'encrier de porcelaine blanche des souvenirs vécus. Il nous propose une monographie de la communale des années 50 et des écoliers du baby-boum d'après-guerre.

C'est l'école d'avant, laïcisée par Jules Ferry et, dit-on, inventée par Charlemagne, avec ses premières réformes qu'apporteront les lois Falloux ou Guizot consentant encore à la Religion une place prépondérante dans l'enseignement que balayeront les « Hussards noirs de la République » de Péguy.

Le fait que l'auteur ait débuté le primaire dans le Pas-de-Calais, le pays des mineurs de fond dont il est issu, pour le poursuivre ensuite dans le Midi, nourri de deux cultures régionales, lui permet d'illustrer son évocation de particularités vernaculaires des écoles d'horizons différents. Il évoque ainsi leurs parlers ou leurs intonations spécifiques et leurs singularités linguistiques participant avant l'heure aux identités régionales et patrimoniales. Avant que la loi Deixonne ne les reconnaisse, balayant enfin la glottophobie punissante d'un enseignement resté profondément jacobin, ethnocentriste et parisianiste, à la prononciation germanopratine.

L'auteur nous plonge dans l'univers de l'instruction publique que les moins de 60 ans ne peuvent pas connaître. Celle des futurs soixante-huitards.

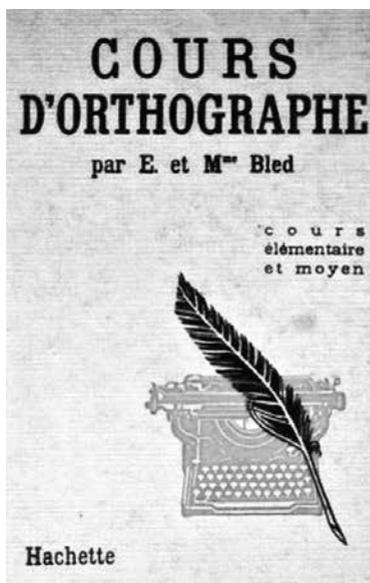
L'époque de la non-mixité, de l'encre violette, des gauchers contrariés, du lait de Mendès-France, du certificat d'études et des colonies de vacances, de l'apparition du Bic, des bonbecs fabuleux de Renaud, les Mistral Gagnant et les Carambar bien avant les Malabar et les Pez. Le temps des jouets bricolés, des caisses à savon, des pistolets à élastiques, des frondes, des cerfs-volants de papier journal des jours de vent et des moulins à eau des jours de pluie. Bien avant la mode des scoubidou, des Tac-Tac. Le temps encore des billes de terre ou des yo-yo des récréations, de l'abécédaire, du par cœur, du Bled avant le Bescherelle et des jeudis d'école buissonnière.

Bien avant la méthode globale de lecture ou la semaine des quatre jours et ce mercato des ministres de l'Éducation nationale et leurs réformes technocratiques appelées à ne signer que leur passager maroquin régalien et palinodique. Car, depuis Jules Ferry l'école a beau être intergénérationnelle, au fil des années, elle évolue au gré de toujours nouvelles méthodes d'enseignement, de nouveaux caps d'éducation, sans cesse revus et corrigés... Mais pas toujours opportuns et heureux. C'est aussi cela que suggère ce récit.

Un récit empli d'humour un peu façon « La guerre des boutons ».

Un livre attachant abondamment illustré de photos d'époque qui sont, en quelque sorte, celles des copains d'avant!

E. A-C



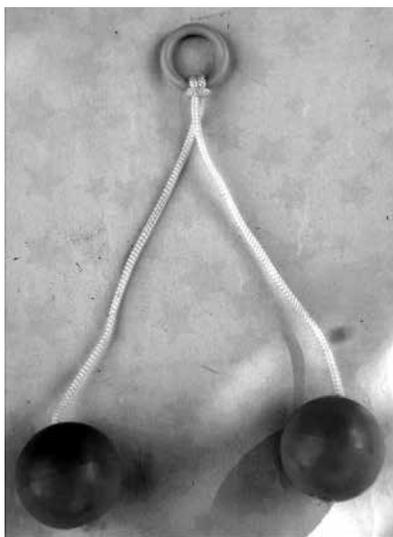
*À l'école du Bled.*



*Bien avant les scoubidous...*



*Les Pez et les Malabars.*



*Et le Tac-tac (Photos auteur)*

## 1) Charlemagne: l'École religieuse

Charlemagne et l'école tiennent de l'image d'Épinal: L'empereur à la barbe fleurie visitant une classe pour y juger de l'application des écoliers. Certes le 23 mars 789, il prend la décision dans un capitulaire de mettre en place des lieux d'enseignement monastiques ou épiscopaux.

À l'exemple de la Gaule romaine qui avait institué des écoles municipales, est lancée une renaissance de la civilisation antique, la « renaissance carolingienne » que Charlemagne confie à Alcuin écolâtre anglo-saxon d'York et aussi aux italiens Pierre de Pise, Paul Diacre et Paulin d'Aquilée comme à l'espagnol Théodolfe qui créeront l'école du Palais d'Aix-La-Chapelle, l'école palatine.

Les pays d'Europe avaient en effet pris une avance en matière d'enseignement. Alcuin, qui devient le conseiller de l'empereur français, promulgue l'enseignement de la grammaire, de la langue comme de l'art. Sa devise: le bien parler et le bien écrire. « Quoiqu'il soit mieux de bien faire que de savoir, il faut savoir avant de faire ».

Dans chaque diocèse, un écolâtre dirige l'école ecclésiastique des clercs. De fait, durant les siècles suivants, l'enseignement dispensé reste religieux. L'éducation des filles se faisait dans les couvents.

Quant aux nobles et aux riches bourgeois, ils confiaient l'éducation de leurs enfants à des précepteurs à domicile. Tant au Moyen-Âge que pendant la Renaissance l'enseignement se fait en latin. C'est à partir de 1530 que les enseignements sont effectués en français.



*Charlemagne visitant une classe Photo DR*



## 2) Louis XIV : Les petits écoliers du Roi

Sous l'ancien régime, l'instruction de base (lire, écrire, compter) est définie par l'ordonnance du 13 décembre 1698 qui institue les « petites écoles » toujours paroissiales, organisées par les évêques et réservées aux garçons. L'enseignement se fait en latin, en langues régionales ou dialectes locaux, un avant-goût précoce et avant l'heure de la future loi Deixonne des identités régionales et autorise leurs langues qui perdront la dénomination restrictive de patois et dialectes.

L'éducation des filles, bien que limitée, est dispensée par contre en français comme au sein de l'Institution de Saint-Cyr. Les jésuites dirigent aussi des collèges dans les villes comme le lycée Louis le Grand à Paris.

Ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que le français se généralise dans l'enseignement. On apprend la grammaire, l'orthographe. Cela dit à la veille de la Révolution il en coûtait encore 5 sols pour apprendre à lire, 10 sols pour apprendre à lire et écrire, 15 sols pour apprendre à lire, écrire et à compter.

Dans les campagnes, le maître d'école était le sacristain ou un villageois exerçant un métier sédentaire comme le sabotier ou le forgeron. Les élèves étaient assis sur le sol devant lui.



*Les jésuites dans les écoles paroissiales.*



*L'enseignement confié à des clercs.*



*Un artisan du village dispensait l'enseignement (Photos DR)*

#### **4) Napoléon : Le retour de l'Église**

Napoléon Bonaparte à son arrivée au pouvoir rétablit les écoles religieuses.

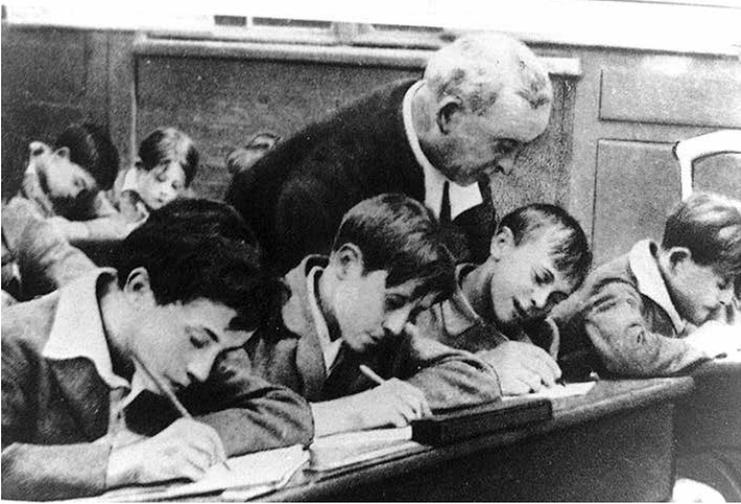
Le 15 août 1808 il décrète que l'éducation devait se référer : « aux principes de l'Église catholique » et attribue aux frères des écoles chrétiennes l'enseignement primaire comme la formation d'instituteurs.

Les lycées créés sous le Consulat de 1802 aux côtés des collèges dits secondaire devaient, par ailleurs, lui fournir des officiers.

La Constitution par Napoléon I<sup>er</sup> de l'Université impériale avec la loi du 10 mai 1806 va de pair avec l'enseignement de la « logique » parmi les matières, appelée ensuite « philosophie ».

Les Facultés réapparaissent pour l'enseignement de la médecine et du droit puis des lettres et des sciences.

Sous la Restauration en 1816, les communes sont chargées d'organiser l'instruction primaire gratuite pour les pauvres.



*Les frères chargés d'enseigner (Photo DR)*



*Comme les sœurs (photo DR)*

## 5) Guizot: L'enseignement primaire public

le 28 juin 1833 la loi Guizot institue l'enseignement primaire public.

François Guizot ministre de l'Instruction orléaniste dans le gouvernement Soult prend une part active à sa mise en place. D'abord de l'instruction primaire élémentaire qui concerne « l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, la langue française et le calcul ».

Ensuite de l'instruction primaire supérieure qui englobe les mathématiques, les sciences de la nature, l'histoire et la géographie. S'il est réservé aux garçons, l'ordonnance du 23 juin 1836 l'étend en partie aux filles.

La loi prévoit « l'enseignement gratuit des enfants pauvres » et le confie aux communes.

En 1840 on compte en France près de 40 000 écoles primaires de garçons et 15 000 de filles.

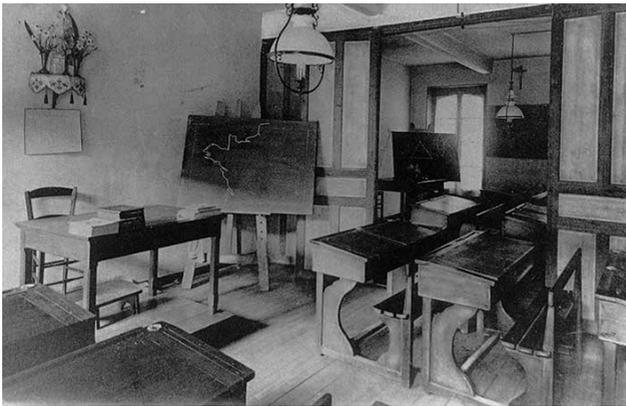
Mais face à l'emploi abusif des enfants dans les manufactures et les ateliers le gouvernement de Louis-Philippe réagit par la loi du 22 mars 1842. Il devient interdit de faire travailler les enfants de moins de 8 ans et en particulier la nuit. Chaque enfant employé doit être inscrit sur des registres et doté d'un livret individuel. Les employeurs doivent parallèlement assurer l'instruction publique et religieuse.

Après la journée de travail, les enfants doivent suivre des cours du soir.

La loi Guizot prévoit que tout individu âgé de 18 ans peut exercer la profession d'instituteur primaire soumis à un brevet de capacité et à la présentation d'un certificat de moralité.



*François Guizot (photo DR)*



*Une classe avec, au mur, sa Vierge et son crucifix. (Photo DR)*



*Des pupitres de 4 élèves.*



*Des planches aussi tenues sur les genoux (Photos DR)*

Chaque département doit en outre prévoir une école d'instituteurs pour la formation des maîtres et chaque commune de plus de 300 habitants doit entretenir une école primaire et son instituteur.

La participation à l'instruction religieuse est laissée à l'appréciation du père de famille.

La loi Guizot va contribuer à l'alphabétisation du pays.

## 6) Falloux : Garçons et filles, public et privé

17 ans après la loi Guizot, en 1850, la loi Falloux renforce le principe d'une école de garçons dans chaque commune et d'une école de filles.

Ministre de l'Instruction publique sous la II<sup>e</sup> République Alfred de Falloux catholique légitimiste du parti de l'ordre conservateur résume son programme politique par une phrase : « Dieu dans l'éducation, le pape à la tête de l'église, l'église à la tête de la civilisation ».

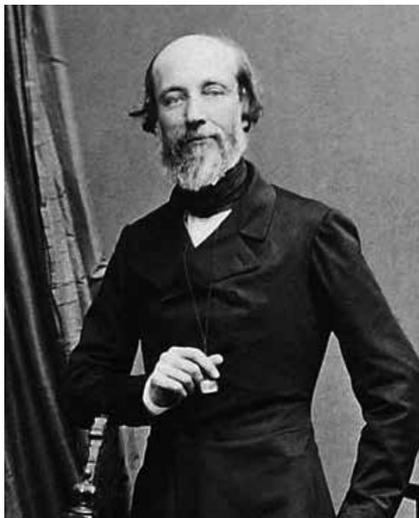
De fait, aux côtés de l'enseignement public d'État, l'enseignement libre catholique est autorisé. L'Église reçoit également la mission de contrôler les programmes d'enseignement et la nomination des instituteurs de l'enseignement public.

Les évêques siègent de droit au conseil d'académie et l'école est surveillée par le curé conjointement avec le maire dans chaque commune.

En 1880, sont aussi créés les lycées de jeunes filles pour les plus fortunées, et en 1867 la loi Duruy organise plus officiellement l'enseignement primaire féminin et l'ouverture d'une école de filles dans les communes de plus de 500 habitants. Autant dire que c'est une façon de rassurer les catholiques et les congrégations qui voyaient d'un mauvais œil l'État s'intéresser à l'instruction.

La loi Guizot en effet allait dans ce sens en favorisant la création d'une école normale dans chaque département pour la formation des instituteurs. Ce qui aux yeux de Falloux favorisait les idées anticléricales. Victor Hugo ne vient-il pas de déclarer à l'Assemblée : « l'Église chez elle et l'État chez lui » ?

La loi Falloux fixera aussi le programme d'enseignement de l'école primaire, apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, instruction morale et religieuse et travaux d'aiguille pour les filles.



*Alfred de Falloux*



*L'enseignement libre autorisé*

## 7) Jules Ferry: L'école laïque gratuite et obligatoire

Les lois Ferry sont votées en 1881 et 1882 sous la III<sup>e</sup> République. Elles ont été élaborées par Jules Ferry, ministre de l'Instruction de 1879 à 1880 dans le cabinet Waddington et son conseiller Ferdinand Buisson.

Elles rendent l'école gratuite et l'enseignement public laïque. Déjà en 1848, Hippolyte Carnot avait tenté d'instituer la gratuité de l'enseignement primaire. Victor Duruy relance l'idée en 1867 et crée la caisse des écoles pour venir en aide aux familles pauvres.

Les lois Ferry constituent une victoire sur la droite monarchiste et une affirmation du régime républicain laïque.

Elles sont aussi destinées à répondre aux principes de l'État nation. L'enseignement est dispensé en français. Les langues locales, breton, auvergnat, occitan et basque, qualifiées de patois, sont interdites.

Partout en France et dans les régions les plus reculées, avec le renfort des instituteurs laïques « les Hussards noirs de la République » de Péguy, les principes de Ferry sont appliqués dans les écoles.

Comme on pouvait s'y attendre les lois Ferry font ressurgir les tensions avec les congrégations religieuses évincées dorénavant de l'éducation. L'Instruction religieuse est supprimée à l'école

Désormais une journée de la semaine, sans école, le jeudi, permet le catéchisme pour les familles qui le souhaitent.

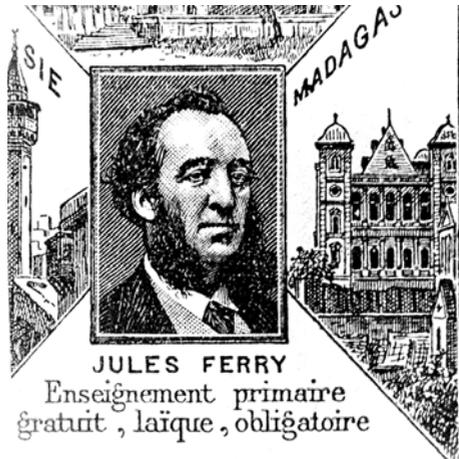
La loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905 sonne la fin d'une alliance de 1 400 ans entre la France et l'Église, depuis le baptême de Clovis.



*Jules Ferry*



*La Marianne républicaine  
remplace les crucifix dans  
les classes*



*L'enseignement laïque*

## 8) Maternelles : à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle

Pour les très jeunes enfants, les premiers lieux d'accueil remontent au XVIII<sup>e</sup> siècle avec des institutions comme celles du pasteur Jean-Ferdinand Oberlin qui en 1771 crée, dans les Vosges, une « école de tricots ».

Mais il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle et la révolution industrielle pour voir l'apparition des lieux d'accueil mixtes des enfants d'ouvriers. Ce sont « les salles d'asile », comme celle qui ouvre à Paris en 1828.

C'est en 1836 qu'elles entrent dans le cadre des ministères de l'Instruction publique.

Les lois Falloux en 1850 les intègrent dans le système scolaire. En 1881 les salles d'asile deviennent les écoles maternelles et leur personnel est remplacé par des institutrices formées spécifiquement selon les dispositions de la loi Jules Ferry.



*Les maternelles apparaissent au XIX<sup>e</sup> sous la forme de salles d'asile (Photo DR)*

## CHAPITRE II

*L'école d'après-guerre*

## 1) L'école des villes et l'école des champs

Après-guerre, chaque commune avait ses deux écoles. Mis à part des écoles géminées, c'est-à-dire mixtes, dans les plus petites, une école de garçons et une école de filles. Séparées la plupart du temps avec des horaires de sortie différents à 16 heures ou 16 h 30.

Après les lois Ferry l'appellation « communale » en vogue depuis la Révolution avait été abandonnée au fil des frontons qui affichaient la laïcité : école laïque, école publique, instruction gratuite et, pour une grande majorité d'établissements en France le nom de Jules Ferry.

Avec cependant un regret des institutrices, l'appellation dont les avait affublées l'Administration scolaire : « maîtresses publiques ». Ce qui, à leurs oreilles revêtait une connotation prostitutionnelle.

Édifiées selon l'architecture en vogue au début du XX<sup>e</sup> siècle, elles disposaient d'un corps de bâtiment en briques pleines alternées sur deux rangs et jointées artistiquement, troué de grandes fenêtres à petits carreaux arrondies à leur faîte et soulignées de linteaux blancs.

Les classes étaient réparties sur deux étages dans les bourgs et les villes où la population scolaire était plus importante. Les cours de récréation étaient, selon, caillouteuses ou bitumées. Un carré de sable était réservé aux cours préparatoires souvent condamné d'ailleurs de façon sanitaire, quand des épidémies d'impétigo faisaient apparaître sur les corps de plaies purulentes. Sans doute l'effet d'une fréquentation nocturne et physiologique d'une population féline.



*Divers frontons d'école, On trouve encore des écoles dites communales bien que ce nom en vogue sous la Révolution ait tendance à céder son terme aux écoles laïques ou gratuites sous Jules Ferry qui donnera son nom à de nombreuses écoles en France (photos auteur) ...*



*... divers frontons d'école.*



*La devise de la République, ici sur le fronton d'un collège*

Un côté de la cour de récréation était occupé par les urinoirs masculins avec en complément les cabinets où la pudeur n'accordait aux écoliers qu'une demi-porte sans verrou intérieur, au-dessus de laquelle, en outre, une blouse grise dénonçait l'occupant et son besoin urgent.

Tant et si bien que cela obligeait les usagers à s'adjoindre la présence d'un copain mobilisé par un « tu me tiens la porte ? » Une sentinelle pour éviter l'ouverture en grand inopinée par un garnement, constipant immédiatement l'usage qui était fait du carré à pédales à la turque.

À chaque bout des urinoirs il y avait par contre deux portes pleines fermées à clé qui servaient de toilettes réservées aux instituteurs.

En regard, le préau était suffisamment vaste pour accueillir l'ensemble des classes les jours de pluie et d'orages.

Sur les côtés des marronniers apportaient au début de l'été une ombre propice. Ils avaient été plantés à l'époque de la construction et étaient les arbres traditionnels des cours d'école publiques. Sauf dans le Midi où les platanes leur étaient préférés.

À l'arrière du bâtiment logé dans une construction parallèle à l'école et partagée en appartements, les habitations des maîtres qui, pour la plupart avaient épousé des institutrices de l'école des filles.

Les couples s'étaient formés à l'école normale.

Sur la façade de l'école, centrale, la cloche qui rythmait le quotidien non seulement scolaire des entrées et sorties d'école et des récréations, mais aussi celui du village, disputait au clocher d'église la sonorisation communale.



*La cour de récréation. (Photo DR)*



*Le préau (photo auteur)*



*Les cabinets des garçons (Photo DR)*



*Le cabinet des filles (Photo auteur)*



*La cloche d'école (Photo auteur)*

La cloche laïque qu'activaient par roulement les élèves de la classe du directeur tintinnabulait à heures fixes. Ce qui n'était pas le cas du campanile « libre » déclenché, par un sonneur qui limitait ses interventions aux vêpres et angélus, aux mariages du samedi, aux enterrements et aux annonces mortuaires villageoises, deux coups pour les hommes et trois coups pour les femmes.

Ces cloches attendaient leur électrification des années soixante qui leur permirent de sonner les heures en les égrenant comme un chapelet, un coup pour les unités jusqu'aux 24 h des minuits chrétiens.

À la même époque disparurent les cloches d'écoles détrônées elles aussi par l'électrification de sonneries plus discrètes.

## 2) En rang par deux, entrez en classe !

La classe d'école c'était d'abord une odeur composite ravivée à chaque rentrée de septembre, madeleine de Proust olfactive, du tableau fraîchement repeint, de craie, d'encre violette que les maîtres confectionnaient d'un tube de poudre versée dans un litre d'eau et dont ils emplissaient chaque encrier avec la bouteille à bec verseur comme ceux des apéritifs des cafés, des pupitres cirés par les femmes de ménage de l'école et que chaque samedi après-midi les écoliers refaisaient briller avec une petite boîte métallique munie d'un levier d'ouverture cuivré dont le couvercle était décoré d'abeilles et une lame de rasoir dans son support pour gratter les taches d'encre. Dans le patchwork olfactif des senteurs de classe, il y avait aussi celle de cuir des cartables ou des trousse mêlé à celle d'amande des pots de colle individuels munis d'un pinceau d'application, des crayons de couleurs Caran d'Ache, de la brillantine Forvil du maître ou du savon à barbe Gibbs. On l'imaginait, comme le faisaient nos pères, devant la glace de la cuisine et une baignoire d'eau, chauffée sur le poêle à charbon, faute de salle de bains, s'en enduire le visage avec un blaireau avant de déplier le rasoir sabre coupe-choux dont le tranchant était affiné sur une bande de cuir.

D'entrée on remarquait le grand tableau fixé au mur qui possédait un volet mobile. Il était en bois peint de couleur verte et avait remplacé les premières écritures d'ardoise véritable recommandés par Guizot.

Vissés au mur ou posés sur des trépieds de bois.

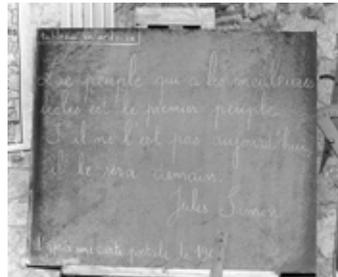
En complément maintenant, il y avait un petit tableau tournant sur son piétement de tube. Il servait pendant les dictées à cacher un élève qui, désigné, écrivait à la craie les phrases



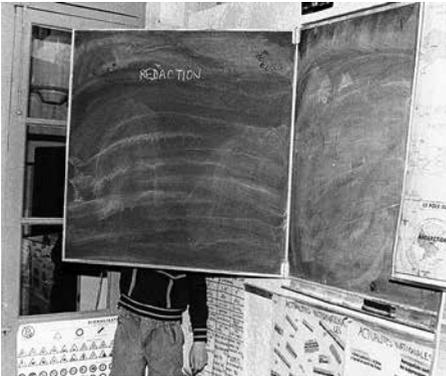
*Des classes des années 50 dont celle de Saint-Pierre-de-Buzet devenue musée*



*Tableau en ardoise.*



*Tableau ancien de bois*



*Tableau tournant pour les dictées.*



*Tableau à pan tournant*



*Le livre de géographie pour les dictées*



*Support de craie et d'eau en tôle émaillée*



*Support de craie et de tampon*



*Tableau de bois peint en vert*

du texte avant de le retourner pour la correction collective. Ce qui permettait d'associer, pédagogiquement, mémoires orthographique et visuelle. Sinon, chacun sur son pupitre en écrivait le texte avec le livre de géographie, le plus grand, posé en V entre voisins pour éviter de copier.

Le tableau disposait d'une rainure pour les craies, dans des boîtes de bois marquées Robert, ou le tampon à effacer feutré. Elle avait remplacé un porte-ustensiles en tôle émaillée ou en bois doté d'un casier à craies, en dessous à éponge et un dernier réservoir d'eau.

Sur l'estrade un seau d'eau surmonté d'un clou supportait un arrosoir dit « d'appartement » sur le catalogue Manufrance en forme d'entonnoir à réservoir cylindrique de zinc muni d'une anse sur le dessus. Les écoliers devaient à tour de rôle, la classe finie, aller le remplir au robinet de la cour afin d'éviter au balayage la montée de nuages de poussière crayeuse.

Il fallait, au remplissage, en boucher avec un doigt l'orifice inférieur affiné en fuseau. Il permettait ainsi de dessiner au sol des arabesques liquides avant la sarabande du balai.

Le diamètre de ces entonnoirs variait selon les classes, en étant proportionnel en taille au niveau scolaire. En cours moyen il était le plus gros à portée de bras plus solides et évitait de la sorte, en raison de son plus grand contenu, une bonne moitié d'allées et venues au robinet de la cour.

Les yeux, dès l'entrée en classe, étaient accrochés par le « Godin », le poêle qui dans le Nord fonctionnait au charbon des mines et dans le Midi au bois. Jadis chaque élève apportait sa bûche le matin pour participer à la chaleur collective des heures studieuses. Certains apportaient même leur chauffe-rette de cuivre sous les pieds.

Le poêle disposait d'une grille de protection autour de son fourneau. Les hivers à pierre fendre, les écoliers glissaient, à travers ses barreaux, leurs bottines détrempées par la neige ou les sabots garnis de paille. Si bien qu'ils donnaient quelque peu l'image de cheminées en attente du père Noël.

Le poêle exigeait tout un cérémonial matutinal qui, à tour de rôle, faisait arriver deux écoliers plus tôt pour en assurer l'allumage.

Avec du petit bois d'abord recouvert de papier journal, de charbon ensuite ou de bûches.

Quand le Godin restait silencieux il arrivait, à l'occasion d'une récréation, que quelque farceur glisse dans son fourneau une bille de terre qui présentait la vertu distrayante d'éclater comme un pétard à retardement une fois la classe reprise. Il s'en trouvait aussi pour cracher sur son couvercle de fonte, ce qui dispensait dans la classe une odeur de brûlé.

Il arrivait aussi que quelque mauvais plaisant ne trouve rien de mieux que de disloquer l'assemblage des tuyaux d'évacuation des fumées qui traversaient la classe. Si bien qu'il fallait évacuer le temps d'une aération génératrice du même coup d'une récréation improvisée et appréciée même si elle était suivie d'une punition collective, une fois le gaz carbonique évacué, par les fenêtres grandes ouvertes. Ce qui obligeait à travailler en manteaux et pèlerines, les doigts gourds sur les porte-plume repentis.



*Boîtes de craies blanches et de couleurs. Il y avait aussi des craies carrées plus brutes de sciage*



*Les arrosoirs de classes de tailles différentes*



*Le pupitre et sa chaufferette de cuivre*



*Le poêle Godin*



*Sabots et bottines alignés comme autour d'un sapin de Noël*



*Lodeur d'amande de la colle*

*(Photos auteur et DR)*

### 3) Antisèches

Les pupitres, eux, étaient alignés en quatre rangées permettant la déambulation du maître entre les tables. Ils étaient à deux places et avaient remplacé les planches de plusieurs mètres des écoles Guizot passées où l'on s'asseyait à quatre et qui étaient fixées au sol.

À l'époque, certaines écoles n'en possédaient pas. Chaque élève était doté d'une sorte de planche à dessin trouée pour la maintenir avec le pouce gauche et d'une rainure pour y maintenir les crayons.

C'est sous Jules Ferry qu'avait été institué le pupitre à une place pour les maternelles et à deux places dont des communes confiaient la confection au menuisier du village qui les fabriquait en chêne durable.

Des générations d'écoliers y avaient usé leurs fonds de cuillottes. Sur son écritoire on trouvait leurs graffitis gravés avec la pointe du compas. Des cénotaphes soulignés de « ci-gît » ou alors de vieilles antisèches mathématiques destinées aux compositions et que le cahier cachait.

Des « pour éviter de busier » comme on disait dans le Nord, appelés « tustes » dans le Midi. Les pupitres disposaient de casiers qui constituaient aussi une bénédiction les jours de composition. Il arrivait que l'on y glisse un livre ouvert glissant sur les cuisses et qu'un simple coup de genou suffisait à mettre hors de vue du maître. Quand ses allées et venues dans les rangées l'amenaient à portée dangereuse du pupitre coupable. Le progrès et la normalisation du mobilier scolaire remplacèrent les pupitres de bois verni par de nouveaux modèles à armature tubulaire et surtout ergonomiques avec des dossiers épousant le dos et leurs assises les cuisses. Ils étaient toujours



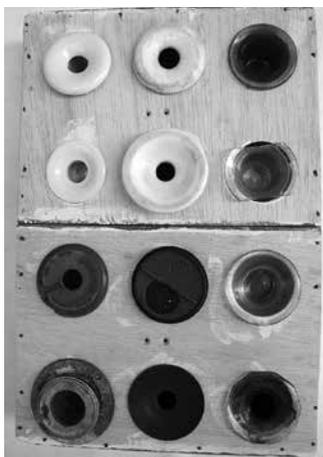
*Pupitre pour le dessin ou la peinture*



*Pupitre de classe maternelle à piètement de tube vert*



*Support de cartable au pupitre.*



*Collection d'encriers de porcelaine, de verre ou de laiton et bakélite dans un collecteur de classe en bois et encrier à couvercle*



*Encrier de maître et sa fermeture à rainure*



*Bureau ancien de maître*



*Sur le bureau du maître un taille-crayons à manivelle*



*(Photos DR et auteur)*

munis de deux trous pour les encriers mais, en prime, disposaient d'un crochet latéral pour y pendre le cartable.

Le bureau du maître équipé de deux encriers de porcelaine encastrés, pour l'encre violette et l'encre rouge des corrections, protégés par des couvercles coulissants marqués Delagrave, avec à côté le taille-crayon mécanique à manivelle, furent, eux aussi, remplacés par une table à trois tiroirs et à pieds métalliques tubulaires également peints en vert tableau. On vit aussi apparaître des pupitres pliables destinés au dessin ou à la peinture devant lesquels on travaillait debout, chacun d'un côté.

Les nouveaux pupitres jouèrent un mauvais tour aux spécialistes de l'antisèche. Leurs casiers non fermés étaient devenus inadaptés à la triche.

Une page scolaire était tournée.